

PRODUIRE UN DOCUMENTAIRE

FORMATIONS 2026

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

RENSEIGNEMENTS/ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com



SOMMAIRE

Le CEFPI en quelques mots	4-5
Nos engagements	6-11
Les conditions de recevabilité	12
Comment financer la formation	12-13
Public concerné et objectifs	14-15
Modalités de mise en œuvre	16
Contenu de l'action	17
Programme détaillé	18-19
Conditions générales de vente	20

LE CEFPF, 33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL ET DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Créé en décembre 1992 à l'initiative de plusieurs personnalités de l'AFPF (Association Française des Producteurs de Films), pour répondre aux besoins des professionnels du secteur, le CEFPF a été le premier centre associatif de formation à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Depuis 33 ans, nous avons formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

La démarche du CEFPF :
un projet pédagogique
à caractère **professionnel**
et une exigence de **qualité**.

Osez, créez, partagez !

Le CEFPF accompagne chaque année 400 professionnels et futurs professionnels.

Sa pédagogie se fonde sur la proximité : dans un environnement enrichissant et propice aux rencontres, nous valorisons les expertises, la diversité, les profils atypiques et promouvons une culture de co-création et de partage.

Notre accompagnement individuel soutient cet écosystème professionnalisant et aide chacun à bâtir un parcours adapté et réaliste, s'insérer, évoluer dans le secteur et y développer son projet personnalisé.



6 RAISONS DE CHOISIR LE CEFPF

1

L'indépendance, pas le profit

Le CEFPF est une association à but non lucratif (loi 1901). Contrairement à d'autres organismes de formation ou écoles de cinéma, gérés et financés par des fonds de pension et des groupes d'intérêt, nous avons conservé ce statut indépendant, pour garantir notre autonomie pédagogique. Nous pouvons ainsi privilégier la qualité de l'enseignement et la réussite de nos apprenants sur tout autre objectif.

2

Une pédagogie réputée pour sa qualité

Reconnu dans le secteur pour le sérieux et l'excellence de son enseignement, le CEFPF délivre des formations professionnalisantes alternant théorie - pratique et accompagnement personnalisé. Nous faisons le choix de cycles courts et de groupes d'effectifs très réduits, pour s'adapter à tous les niveaux. Nos programmes, qui font référence, sont ancrés dans la réalité du marché, constamment actualisés et dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, renommés pour leur expertise.

3

L'accompagnement personnalisé

Notre pédagogie est fondée sur un suivi 100% individualisé visant la réussite de votre projet professionnel. Vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent, de conseillers pédagogiques et, si souhaité, d'un référent handicap. Pour vous accompagner, nous organisons des workshops et des ateliers CV, des mises en situation, des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch-dating), des tests avec débriefing, des entretiens d'orientation et des séances de coaching personnalisé.

4

L'intégration à un réseau actif

Le CEFPF compte plus de 450 intervenants professionnels en activité, 12.000 anciens exerçant dans le secteur, et entretient depuis 33 ans de solides liens de confiance avec les entreprises, syndicats et associations professionnelles du secteur. Ce réseau étendu de contacts est une force pour vous ouvrir de réelles opportunités d'insertion et de développement professionnel.

5

Des formations reconnues et diplômantes

Le CEFPF est depuis 2020 certifié Qualiopi pour les actions de formation, la VAE et l'apprentissage.

Le titre "Assistant de Réalisation" est reconnu par l'Etat au niveau 5 (inscrit au RNCP) et éligible au CPF.

Nos formations sont soutenues par de nombreux partenariats et financées à 100% par l'AFDAS (Fonds d'Assurance Formation des Activités du Spectacle, pour les intermittents)

6

Une insertion et une évolution durables dans le secteur

Nous accompagnons chaque année 400 professionnels et futurs professionnels pour bâtir un projet réaliste : intégrer un métier dans le secteur et y développer leur parcours. L'accompagnement individuel aide chacun à aiguiser et structurer sa créativité, sa mobilité intellectuelle, son sens des opportunités et son réseau et permet d'excellents taux d'insertion et d'adéquation des parcours aux objectifs visés.

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Notre objectif prioritaire est la réussite de **votre projet professionnel** : évolution de carrière, intégration ou reconversion dans le métier. La base de notre démarche pédagogique est un **suivi 100% individualisé**, qui vous permet de tirer pleinement parti des **programmes professionnalisants** au contact d'**intervenants experts**.

Vous garantir un accompagnement personnalisé

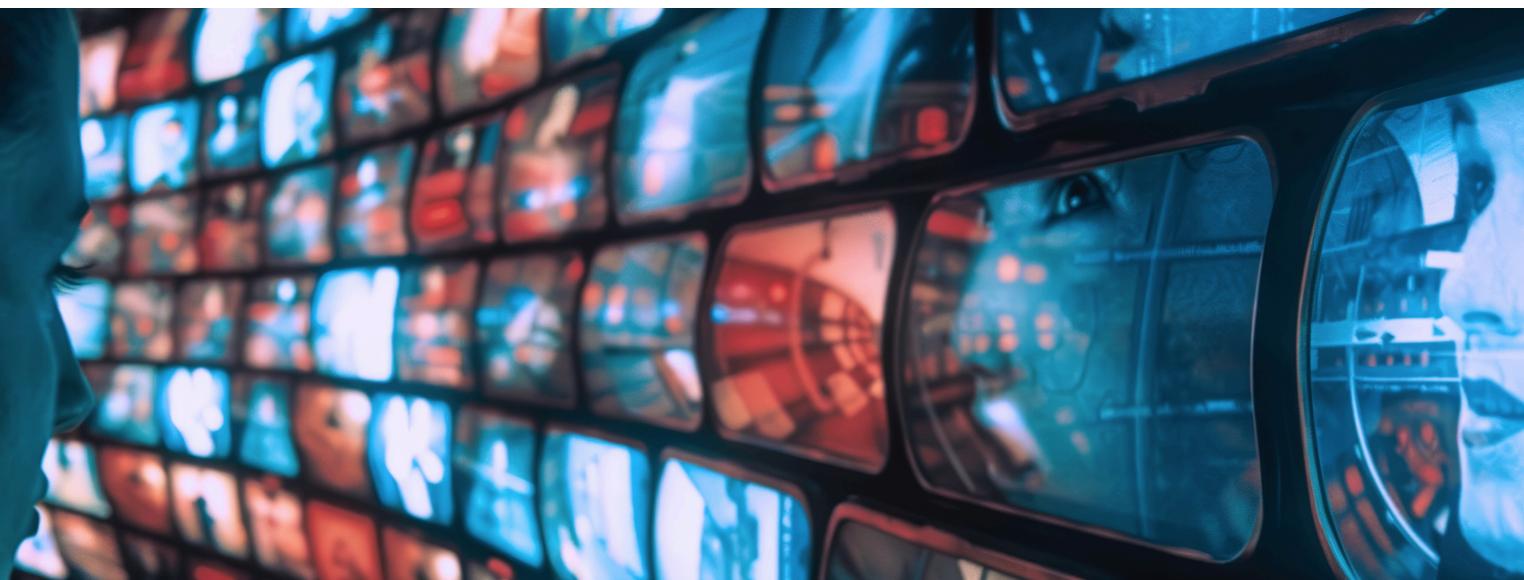
Dès votre premier entretien : un conseiller pédagogique vous aide à vous positionner et établir une stratégie pour le réaliser. Il peut aussi vous conseiller pour constituer votre dossier.

Tout au long du cursus, vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent et, si souhaité, d'un référent handicap, que vous pouvez consulter individuellement ou avec d'autres stagiaires : ils sont garants du bon déroulement de votre formation, avec l'appui du responsable et de l'équipe pédagogique.

Selon les formations, ils organisent pour préparer votre intégration professionnelle :

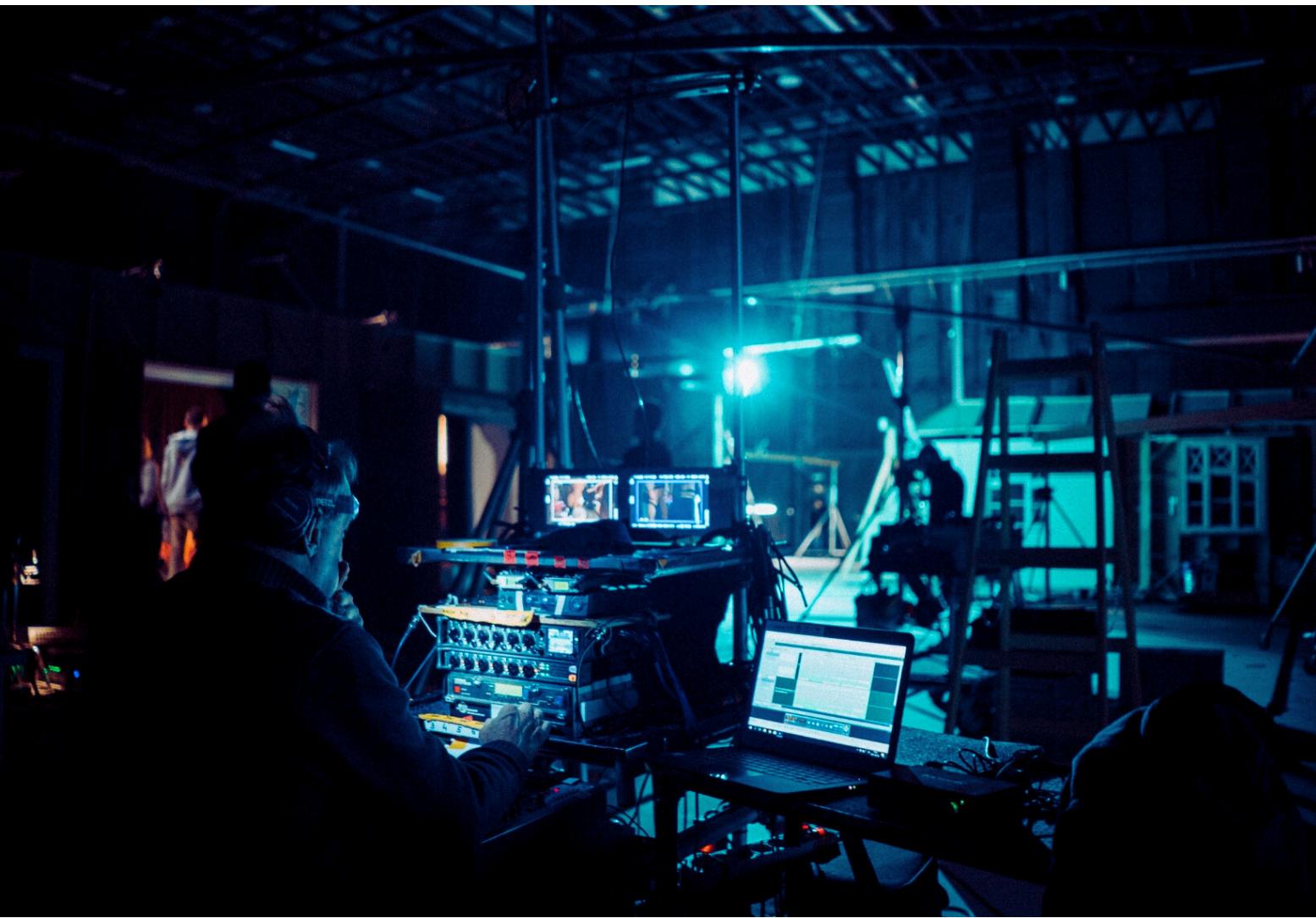
- des modules de préparation à la communication : cohésion de groupe, affirmation de soi, prise de parole en public, expression orale...
- des mises en situation et cas pratiques ;
- des entretiens individuels et tests avec débriefing pour évaluer vos acquis et préciser vos objectifs ;
- des modules, ateliers et workshops d'insertion professionnelle et des séances de coaching individuel et collectif, axés sur la recherche de stage, la rédaction de CV, d'une candidature ciblée, la préparation d'un entretien, le pitch, etc. ;
- des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch dating) et des soirées réseau
- des examens devant des jurys paritaires de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- un coaching personnel sur mesure (prestation à la demande) peut aussi vous permettre de capitaliser sur vos atouts, votre réseau, vos compétences transférables et mieux appréhender les jalons et changements à franchir à moyen – long terme dans votre projet.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue, si vous le souhaitez, à analyser et accompagner le déroulement de votre parcours, pour vous aider à surmonter des questionnements ou obstacles ponctuels, à ajuster votre démarche et à atteindre vos objectifs.



Vous proposer des programmes de référence

- Nos formations sont professionnalisantes et leurs contenus sont ancrés dans la réalité du marché et de ses mutations. Ils sont conçus et actualisés avec des partenaires de l'industrie pour garantir en permanence leur adéquation aux besoins de la profession.
- Les sessions sont organisées en cycles courts, alternant théorie – pratique et ponctués d'applications, mises en situation, interventions d'experts et simulations professionnelles.
- Les cours sont délivrés en groupes d'effectifs très réduits pour favoriser les interactions et s'adapter au niveau de chacun.



Vous former avec des professionnels en activité

- Les cours sont dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, actifs et reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel :
- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de TV et d'organismes de diffusion ;
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...)
- producteurs et distributeurs
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...
- experts des questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales de l'entreprise de production : avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise...

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Fondé par un syndicat de producteurs, le CEFPPF est reconnu dans le paysage audiovisuel depuis plus de 30 ans comme un acteur majeur de la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, et réputé l'un des centres les plus attentifs à la qualité de ses formations. Cette reconnaissance nous engage à une démarche exigeante et structurée au service de nos apprenants.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

La certification Qualiopi : gage de qualité

Le CEFPPF est membre des Acteurs de la Compétence, marque d'engagement dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins du secteur, et qualifié par l'Office Professionnel de Qualification (OPQF), qui garantit la rigueur et le professionnalisme de nos formations.

Depuis 2020, il a obtenu la certification Qualiopi pour trois types d'actions : les actions de formation, la VAE (validation des acquis de l'expérience) et l'apprentissage.

Cette certification atteste du respect des critères du Référentiel National Qualité (loi du 5 Septembre 2018), qui repose sur 7 engagements fondamentaux :

1. Une communication transparente sur les formations et débouchés.
2. Des formations adaptées aux besoins des apprenants et du marché.
3. Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
4. Un cadre d'apprentissage optimisé, avec des ressources adaptées.
5. Une montée en compétences continue des formateurs et équipes pédagogiques.
6. Une veille active sur l'évolution des métiers et des technologies.
7. Une évaluation et amélioration continue, intégrant les retours des apprenants et des acteurs du secteur.

Des formations dispensées par des professionnels, pour des professionnels

Le CEFPPF fait exclusivement appel à des professionnels pour dispenser les formations.

Le recours à un grand nombre de ces experts reconnus – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir :

- Des connaissances constamment actualisées, adaptées aux réalités du marché.
- Une expertise sectorielle forte, avec des intervenants spécialisés.
- Une approche diversifiée, qui permet une transmission large et pointue des savoirs et savoir-faire.

Une pédagogie professionnalisante et structurée

Le nombre et la diversité des intervenants au CEFPPF rendent indispensable une organisation pédagogique rigoureuse, garantissant la cohérence et la qualité des enseignements :

- Une sélection et une orientation préalable approfondies des candidats, assurant des formations en phase aux objectifs individuels.
- Une coordination pédagogique structurée, encadrée par un responsable pédagogique et un formateur référent associé à chaque formation.
- La contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique.
- Un suivi et un accompagnement post-formation des apprenants, favorisant l'insertion et l'évolution professionnelle.

Le suivi et l'évaluation des acquis

Toutes nos formations comprennent une évaluation des acquis en fin de parcours, sous forme de tests ou d'exams avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant de :

- Valoriser ses acquis et compétences pour consolider son CV et renforcer son employabilité.
- Identifier ses axes de progression pour affiner son parcours.

Elles sont doublées d'un suivi renforcé de la qualité pédagogique :

- Bilans hebdomadaires pour ajuster la formation en temps réel.
- Évaluation finale « à chaud », pour garantir un progrès continu des pratiques.



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

Notre responsabilité éducative vis-à-vis des valeurs de durabilité, d'inclusion et d'égalité est double : d'une part, former à leur mise en œuvre concrète dans les pratiques métier du secteur ; d'autre part, les transmettre à des professionnels, eux-mêmes vecteurs de culture et d'influence.

C'est pourquoi nous avons adopté une charte d'engagement sociétal et nous collaborons avec des partenaires qui guident nos actions pour un environnement pédagogique et professionnel responsable et équitable, où chacun peut développer son potentiel.

Handicap : nous sommes tous concernés !

Nous sommes tous concernés par le handicap, et l'accessibilité profite à tous. En tant qu'[#activateurdeprogrès](#), nous mettons en place des mesures concrètes pour lever les barrières d'accès à nos formations, adapter nos infrastructures et perfectionner nos méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'accompagnement individualisé, pilier historique du CEFPIF, est au cœur de cette démarche pour garantir un apprentissage équitable, quelle que soit votre situation ou votre handicap.



Égalité, mixité et diversité de genre

Experts depuis plus de 30 ans des industries culturelles, nous connaissons le rôle clé des médias dans la construction des représentations sociales et des stéréotypes. Engagés aux côtés du [Collectif 50/50](#), nous œuvrons activement à promouvoir la mixité, la diversité et de l'égalité des genres dans l'audiovisuel et le cinéma.

- Nous assurons des opportunités égales, l'équilibre et la parité dans les jurys, postes à responsabilité, etc.
- Nous sensibilisons à une culture d'inclusion et de respect mutuel.
- Enfin, nous luttons contre toutes les formes de discrimination et de violences genrées et mettons à disposition une référente harcèlement.

Le Collectif 50/50



Diversité socio-culturelle et égalité des chances

Signataire de la [Charte de la Diversité](#), le CEFPPF promeut un environnement où chacun peut exprimer sa singularité et enrichir le collectif par la diversité des parcours.

- Nous proposons des contenus pédagogiques inclusifs et variés, valorisant la richesse culturelle et sociale.
- Nous œuvrons pour un accès élargi à la formation et à l'emploi, en mettant l'accent sur l'élimination des discriminations et préjugés.



Éco-responsabilité et transition écologique

Depuis 2010, le CEFPPF soutient la démarche [EcoProd](#), qui vise à réduire l'empreinte environnementale de l'audiovisuel.

L'enjeu est de taille : le secteur audiovisuel en France émet annuellement environ 1,7 M de tonnes de CO₂, soit 2,9 % de la consommation électrique nationale et 0,9 % de l'empreinte carbone totale. Une part significative est liée aux tournages. Educateurs, notre rôle est clé pour accompagner l'industrie vers des pratiques écoresponsables par :

- L'intégration des enjeux environnementaux dans nos contenus de formation.
- Des actions concrètes pour limiter notre empreinte écologique et encourager des pratiques durables.
- La sensibilisation des apprenants et partenaires à une gestion responsable des ressources et des productions audiovisuelles.



 **ECOPROD**



Le CEFPPF est une organisation associative, fondée par un réseau de producteurs : la force du collectif fait partie de notre ADN. Nous savons que la réussite de ces engagements repose sur l'implication de chacun : apprenants, formateurs, partenaires et acteurs du secteur. [Rejoignez-nous](#) pour contribuer et en partager les valeurs, les idées et les ressources !

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.
Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.
En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseiller de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

- **En tant que demandeur.euse d'emploi**

Le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié·e·s peu ou pas qualifié·e·s).
Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

- **En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel**

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des action de formation et de professionnalisation
Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.
Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salari  .e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous   tes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous b  n  fici  z d'un acc  s    la formation dans le cadre du plan de d  veloppement des comp  tences des artistes-auteur.ices, d  s lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 derni  res ann  es

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 derni  res ann  es

Ces conditions vous permettent de b  n  ficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les crit  res de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous   tes chef.fe d'entreprise non salari  .e

Si vous cotisez au RSI (R  gime Social des Ind  pendants), votre formation peut   tre prise en charge par l'Agefice. Vous devez d  poser une demande avant le d  but de la formation, puis avancer financi  rement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur pr  sentation des documents justificatifs (facture acquitt  e, attestation de participation...).

Si vous cotisez au RSI (R  gime Social des Ind  pendants), votre formation peut   tre prise en charge par l'Agefice. Vous devez d  poser une demande avant le d  but de la formation, puis avancer financi  rement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur pr  sentation des documents justificatifs (facture acquitt  e, attestation de participation...).

Si vous   tes inscrit    la Chambre des M  tiers et de l'Artisanat, vous b  n  fici  z d'une prise en charge par le FAFCEA a hauteur de 4800€ /an.

Si vous   tes inscrit    la Chambre des Commerces et de l'Industrie, et dans les secteurs de la culture, des m  dias, des arts, du spectacle, des loisirs, de la communication, etc. vous b  n  fici  z d'une prise en charge par l'AFDAS.

Si vous   tes en profession lib  rale, vous b  n  fici  z d'une prise en charge par le FIF-PL.

Vous   tes salari  .e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salari  , les structures de statut associatif peuvent cotiser    l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous   tes ind  pendant.e et/ou profession lib  rale

Vous devez d  poser une demande aupr  s du FIF-PL avant le d  but de la formation, puis avancer financi  rement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur pr  sentation des documents justificatifs (facture acquitt  e, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide    la formation professionnelle

Apr  s une t  tude personnalis  e de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caract  re destabilisant de la d  pense, et dans le cas d'une r  ponse n  gative des organismes de financement sollicit  s (OPCO, P  ole Emploi, Conseil r  gional...), une aide pourra   ventuellement vous   tre accord  e par Audiens. Elle porte sur le co  t p  dagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPPF.

Diff  rentes modalit  s de paiement peuvent vous   tes propos  es de sorte    ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualit  s et rembourse au prorata la formation si abandon (apr  s r  ception d'un mail explicatif).

LA FORMATION

Cette formation aborde toute la chaîne de production d'un documentaire, de la phase de développement à la livraison du film au diffuseur/ distributeur. Elle est destinée à un public large qui souhaite se perfectionner dans la production de documentaire ou qui cherche à comprendre comment collaborer avec un producteur.

Sous la responsabilité d'un directeur de production spécialisé dans le documentaire, le programme aborde l'ensemble des spécificités de la production et de la diffusion de documentaire en dressant un état des lieux en 2025.

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Producteurs, Conseillers de programmes, Chargés de production, directeurs de production, assistants de production souhaitant collaborer au développement de documentaires de la mise en place du concept au contrat avec la chaîne.

Pré-requis, expérience professionnelle

Connaitre le cheminement de fabrication d'un documentaire

ENJEUX :

Créer et développer un format original pour le pitcher face à des diffuseurs est un enjeu crucial pour de jeunes producteurs de flux. Cette formation tiendra compte des besoins des diffuseurs et en se confrontant à la réalité artistique et financière et économique d'une production.

OBJECTIFS DÉTAILLÉS :

- Evaluer un projet de documentaire
- Connaitre les mécanismes de financement spécifiques au documentaire
- Savoir élaborer des dossiers de demande de financement
- Acquérir une méthode de gestion de projet appliquée à un projet de documentaire
- Comprendre le Workflow d'un documentaire
- Préparer les contrats avec la chaîne

EVALUATION ET COMPETENCES ACQUISES

EVALUATION

À l'issue de la formation, les stagières répondent à un questionnaire, style QCM.

COMPETENCES ACQUISES

Compétences spécifiques à l'audiovisuel :

- Mener une veille en France et à l'international de l'état de l'art et de l'innovation en matière de formats audiovisuels ainsi que sur les attentes et les besoins des diffuseurs et des distributeurs de programmes audiovisuels.
- Protéger son concept en s'appuyant sur le droit d'auteur appliqué lors de la création d'un format d'émission de télévision
- Appliquer les bases techniques de l'écriture de formats de flux
- Créer, écrire et développer un format en atelier en prenant en compte les différents écrans de réception dans un dispositif 360.
- Créer un dossier de présentation.
- Présenter et vendre un format à un producteur, distributeur et directeur de programme de chaîne (ou plate-forme).
- Appréhender les principes de la négociation du format en tant qu'auteur en France et à l'international.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance entre des master class, des cours théoriques et une application pratique à partir d'un projet personnalisé. La formation peut être suivie en présentiel comme à distance (au choix du stagiaire).

Les stagiaires peuvent au choix, commencer la formation avec un projet de format ou simplement une idée qu'ils développeront de A à Z au CEFPPF. Il est aussi possible de travailler en binôme.

A partir de la deuxième semaine, la formatrice référente adapte son cours organisé en atelier au projet de chacun.

Lors de séances de coaching personnalisé, la formatrice référente accompagne les apprenants à se projeter d'une part dans la structure et la mécanique du format qu'ils veulent développer et d'autre part l'acquisition d'outils pour la création, écriture dont la projection 360 de leur programme en devenir.

Enfin La formatrice est chargée de suivre les stagiaires jusqu'à la présentation de leur format, à l'oral devant un Jury de professionnels.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :

40 heures, 1 semaine soit 5 jours

Durée hebdomadaire :

40 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30

Lieu de formation :

CEFPPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris

Contact :

Tél : 01 40 30 22 35

Prix :

2 400 euros HT

Date des sessions :

Du 30/03/26 au 3/04/26

Du 8/06/26 au 12/06/26

Du 17/08/26 au 21/08/26

Présence :

100% présentiel

FORMATEURS

Responsable pédagogique :

Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPPF

Intervenants :

Tout comme les membres du jury, les intervenants sont des professionnels en activité en lien direct avec le projet des stagiaires. (directeur d'unités, chargés de développement...)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports fournis aux stagiaires :

(supports, ressources pédagogiques...) - Dossier de documentation propre à chaque intervenant.

Moyens techniques

à la disposition des stagiaires :

(matériels, équipements techniques et informatiques, logiciels utilisés)
- Lecteur Blu-ray
- 1 ordinateur Mac OS par personne équipé du Pack office et de Photoshop.
- Deux écrans – 80 et 60 pouces avec une interface Windows – sont installés dans le site Marey afin de permettre le travail de formation présentiel, mixte ou à distance
- 1 salle de 100 m2 disposant des normes acoustiques professionnelles.

Nombre de stagiaires par poste de travail : Un poste de travail Mac par personne

Modalités d'évaluation :

- Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la formatrice référente et le directeur pédagogique.

CONTENU DE L'ACTION

■ 1^{re} journée :

Le contenu d'un documentaire et sa production

L'implication du producteur et du diffuseur

■ 2^e journée :

L'évaluation des coûts et la recherche de financements

■ 3^e et 4^e journée :

Préparation du film, le suivi du devis, le tournage

■ 5^e journée :

La postproduction, la promotion et la distribution

PROGRAMME DÉTAILLÉ

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS CAS PRATIQUE : LE DOCUMENTAIRE

■ 1^{re} journée

Matin :

Le contenu d'un documentaire et sa production

Objectif :

- Appréhender la relation auteur/producteur
- Comprendre les différentes étapes de fabrication d'un documentaire

Contenu :

- Que recouvre le terme de « documentaire » ?
- La place du producteur face à ce projet documentaire
- Les différents types de docu et leur potentiel de financement

Exercice : A partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient les différentes étapes de la conception et de l'écriture d'un documentaire :

Définition du projet, sélection et évaluation par rapport aux projets concurrents, scénarisation.

La constitution d'un dossier de présentation artistique et technique à destination des diffuseurs :

- intérêt du sujet,
- note d'intention,
- description de l'esthétique et de la structure du film
- documentation et repérages,
- processus d'interviews et de témoignages.

Après-midi :

L'implication du producteur et du diffuseur

Objectif :

- Appréhender la relation auteur/producteur
- Comprendre les différentes étapes de fabrication d'un documentaire

Contenu :

- Collaborer avec un réalisateur
- Le dossier de production
- Lobbying et réseaux
- Diffusion, promo, versions étrangères (doublage, sous-titrage), édition DVD, VOD, festivals et ventes internationales
- Le diffuseur

■ 2^e journée

L'évaluation des coûts et la recherche de financements

Objectif :

- Comprendre les techniques de financement d'un documentaire
- Savoir chiffrer les postes d'un devis de film documentaire

Contenu :

- À partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient les possibilités de financement d'un documentaire et procèdent au chiffrage des différents postes du devis
- Les différents éléments du coût d'un documentaire
- Les différentes possibilités de montage financier

L'apport du diffuseur

Les différents apports institutionnels ou privés

Les opportunités et risques de production par rapport au sujet considéré

Les démarches préalables à l'élaboration d'un devis.

■ 3 et 4^e journées

Préparation du film, le suivi du devis, le tournage

Objectif :

Connaître les étapes de préparation et de tournage

Contenu :

Le casting documentaire

- Où trouver les gens?
 - Vrais gens (pour eux-mêmes)
 - Gens avisés
 - Experts et scientifiques
- Ingérence de la chaîne
- La question éthique (les payer? Retours? SAV?)
- Animaux (ex: casting de chien)

Repérages

- Autonomes
- Financés par une aide au développement
- Qui les fait? L'assistant? Le réalisateur?

L'équipe

- Le choix de l'équipe (le réalisateur choisit ou la production impose)
- L'assistant réalisateur et son rôle, du côté de qui? De la production ou du réalisateur?

Contrats

- Contrat avec les diffuseurs (avec administrateur de production dans la chaîne)
- Gestion des fonds institutionnels (CNC, Cosip...)
- Règles du Cosip
- Les marchés complémentaires (replay-TV, VOD, édition)
- Contrats de coproduction
- Droits d'auteurs et salaires, réalités et arrangements pour intermittents
- Réglementations et assurances

Gestion des archives

- Ina
- Contrats personnalisés avec ayant droits
- Durée et territoires

Planning de production

Qui dépend du devis mais qui affecte aussi le devis

Autorisations

Lieux et personnes

■ 5^e journée

La postproduction, la promotion et la distribution

Objectif :

Connaître les étapes de la postproduction

Contenu :

Ce qu'il faut gérer

- Conflit entre prod et post-prod (la post-prod hérite de problèmes non-gérés au tournage)
- À quel moment intervenir?
- L'art d'anticiper, du fait de tous les problèmes

liés au numérique

- La check liste numérique (comme pilote) à cause de la complexité des formats tout le long de la chaîne de montage
- Livraison et PAD (données techniques)
- La conservation des rushes (oui ou non et quel support?)

- Le transmédia

Les étapes de la post-production

- Transfert des rushes
- Montage image (visions test)
- Insertion archives, animations, effets
- Visionnage diffuseur
- Montage son
- Enregistrement commentaire (quelle voix?
Casting voix-off)
- Bruitage
- Enregistrement ou réception de la musique
(location studio, contrats musiciens...)
- Étalonnage
- Fabrication des génériques (et versions langues)
- Mixage VF et VI
- Transferts
- Fabrication des PAD
- Livraison film et éléments promotionnels
- Fabrication des éléments de promotion
 - Fiches techniques, résumés
 - Photos du film et photos de tournage
 - Visuels, affiches
 - Site dédié ou pas

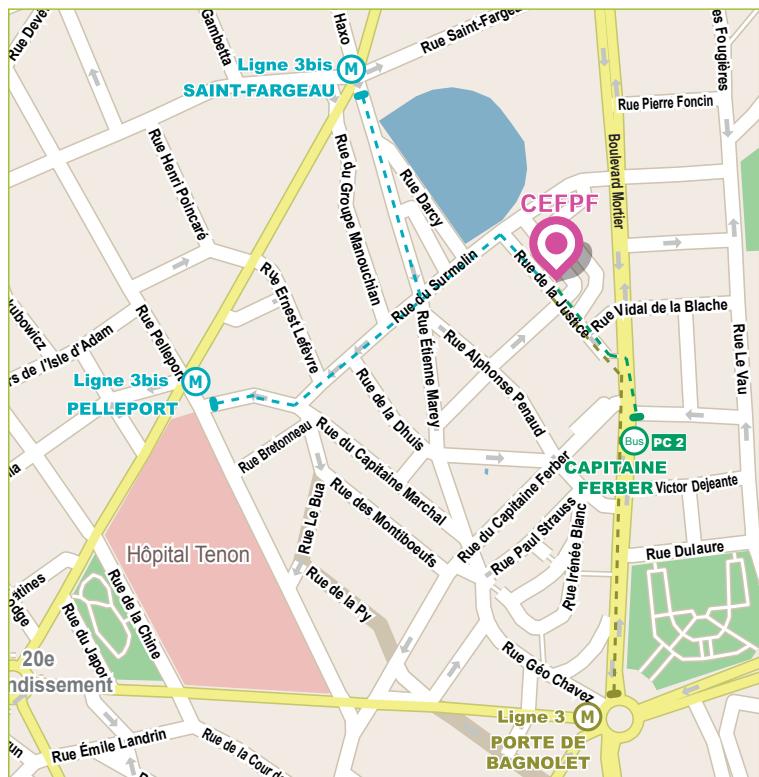
Diffusion

- Festivals
- Édition de DVD (interne producteur, diffuseur ou commerciale)
- Mise en ligne gratuite ou payante

Les caractéristiques du marché internationa



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

<https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice de salles accessibles aux personnes en situation handicap.

